

Annonce par le Ministère du patrimoine canadien concernant le renouvellement du Programme d'appui aux droits linguistiques

Regina, 9 février 2012 – « Nous sommes ravies du renouvellement du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) annoncé plus tôt aujourd'hui par le Ministère du Patrimoine canadien, » a dit le directeur général de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), Monsieur Denis Simard. « Il est important que le PADL puisse poursuivre son mandat et permettre aux Canadiens et Canadiennes de faire avancer la cause des droits linguistiques au pays. » Monsieur Denis Simard et Monsieur André Moquin étaient en réunion à Ottawa lorsque la nouvelle du renouvellement a été rendue publique.

L'ACF félicite les gens du PADL, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) et le Ministère du Patrimoine canadien pour ce renouvellement si important pour les communautés de langues officielles en milieu minoritaire. Le renouvellement annoncé est pour une période de cinq ans.

La FCFA du Canada a été étroitement liée à l'élaboration de ce Programme d'appui aux droits linguistiques. « Au cours des trois dernières années, le PADL a produit des résultats concrets pour les communautés dans une variété de dossiers et en appui à une variété de droits linguistiques, qu'il s'agisse de droits scolaires ou de droit d'un individu à des services dans la langue officielle de son choix, » a déclaré la FCFA dans un communiqué.

Dans l'Ouest canadien, le recours aux tribunaux a souvent été la seule voie possible pour faire respectés les droits linguistiques ou pour faire reconnaître certaines réalités constitutionnelles bafouées. Il est important que des programmes tels que le PADL soient en place pour appuyer ces causes.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Pour plus d'information :

Marc Masson

Directeur des communications ACF

(306) 924-8532

Cellulaire (306) 581- 8532

Communication.acf@sasktel.net